



## L'UNITÉ DE PRODUCTION N°1 DE RETOUR SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE



Après 150 jours d'arrêt programmé pour sa 3<sup>ème</sup> visite décennale, l'unité de production n°1 a été reconnectée au réseau électrique national le 18 juillet.

Cet arrêt, qui s'inscrivait dans le cadre du programme Grand Carénage, a permis le remplacement de nombreux gros composants, tels que le rotor de l'alternateur et les réchauffeurs basse pression du circuit secondaire. Il a également été mis à profit pour moderniser et rénover la salle de commande et le contrôle commande. Ce sont au total plus de **16 000 activités de maintenance et plus de 80 modifications majeures** qui ont été apportées sur l'installation dans une démarche d'amélioration continue des performances de production et de sûreté. Les trois épreuves décennales réglementaires : le contrôle des parois et soudures internes de la cuve du réacteur, l'épreuve hydraulique du circuit primaire principal et l'épreuve de l'enceinte de confinement, ont été réalisées avec succès.

La réussite de ces examens, mais également de tous les essais de fonctionnement consécutifs aux modifications réalisées, ont conduit l'Autorité de sûreté nucléaire à donner un avis favorable au redémarrage de l'unité.

Cet arrêt de grande envergure a mobilisé toutes les équipes EDF de la centrale, de nombreuses entités d'ingénierie nationale, mais également plus de **2 000 salariés d'entreprises prestataires**.

L'unité n°2 sera mise à l'arrêt à son tour en février 2018 pour sa 3<sup>ème</sup> visite décennale.

## UN NOUVEAU DIRECTEUR À LA CENTRALE DE SAINT-ALBAN SAINT-MAURICE



Madame le sous-préfet de Vienne, Florence Gouache, aux côtés (de gauche à droite) de Nicolas Delecroix, Emmanuel Villard et Francis Nietto.

Communautés de communes, les maires du périmètre 10 km, le Président de la CCI, les industriels membres de l'ADEIR (Association pour le Développement économique de l'Isère Rhodanienne) et des dirigeants d'entreprises prestataires.

Ce rendez-vous fut l'occasion pour Francis Nietto, qui rejoint une entité d'ingénierie d'EDF (voir encadré), de dresser le bilan de son action sur le site et auprès des acteurs du territoire :

*"Je me suis attaché à développer le site de Saint-Alban, à m'appuyer sur le professionnalisme des équipes pour créer une véritable dynamique et porter haut notre ambition : bâtir ensemble un site robuste, fier de ses performances, prêt à aborder l'avenir en toute confiance et où il fait bon travailler. La centrale est aujourd'hui engagée dans le programme du Grand Carénage qui vise à prolonger sa durée de fonctionnement au-delà de 40 ans. Ce projet industriel et humain est avant tout un projet de territoire qui a une forte résonance auprès de l'ensemble des acteurs du territoire. J'ai eu un immense plaisir à travailler en étroite collaboration avec chacun d'entre eux, dans une démarche d'écoute, de transparence et d'échanges constructifs pour favoriser "l'ancrage territorial" du site et son implication dans la vie locale, au plus près des populations. Je souhaite une belle continuation à mon successeur, qui m'a épaulé pendant 4 ans, pour faire vivre tout le potentiel de ce site et produire durablement une électricité sûre, compétitive et à très faible émission de CO<sub>2</sub>".*



Du changement dans la continuité, c'est ainsi que s'organise la "passation de pouvoirs" à la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice. À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017, Emmanuel Villard, qui occupait la fonction de directeur délégué sur le site depuis 2013, va succéder à Francis Nietto en tant que directeur d'unité.

Le 4 juillet dernier, la nouvelle direction du site s'est présentée à une soixantaine d'acteurs du territoire : Madame le sous-préfet de Vienne, le Procureur de la République, le Président du Conseil départemental, la Présidente de la CLI, les Présidents des



**Emmanuel Villard**, 46 ans, est diplômé de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers. Il a exercé plusieurs fonctions – ingénieur, auditeur et pilote opérationnel de projets, postes de managers – à la centrale nucléaire de Gravelines, à la Direction de l'Audit de la branche Production et Ingénierie d'EDF puis à la centrale thermique du Havre. En 2010, il a rejoint la centrale nucléaire de Saint-Alban, en tant que chef de mission Produire. Il était directeur délégué du site depuis juillet 2013.



Aux côtés d'Emmanuel Villard est nommé directeur délégué, **Nicolas DELECROIX**, âgé de 50 ans. Il a effectué sa carrière au sein de la division nucléaire du groupe EDF et a travaillé notamment sur les sites de Dampierre, Tricastin et Blayais où il était directeur délégué production depuis 2011.



**Francis NIETTO**, directeur délégué du site de Saint-Alban, de 2011 à 2013, puis directeur depuis juillet 2013, prend de nouvelles fonctions au sein du groupe EDF à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Il est nommé directeur adjoint d'une entité d'ingénierie nucléaire, située à Marseille. Il quitte également la Présidence de l'ADEIR, remplacé par Guillaume LAPORTE, Responsable prestataires et ancrage territorial de la centrale.

# RÉSULTATS ENVIRONNEMENTAUX DE JUIN 2017

## SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT

La centrale de Saint-Alban Saint-Maurice réalise une surveillance systématique de l'eau, de l'air, de la faune et de la flore. Des prélèvements autour du site et des analyses en laboratoire sont ainsi réalisés chaque année, ce qui représente au total environ 20 000 mesures. Les analyses effectuées, leur fréquence, ainsi que les modes opératoires utilisés sont définis par un organisme indépendant, l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire), qui effectue un contrôle des résultats présentés ci-dessous et réalise, comme d'autres organismes, ses propres prélèvements et mesures.

L'intégralité des résultats de la surveillance de la radioactivité de l'environnement réalisée par le CNPE de Saint-Alban Saint-Maurice est consultable sur le site internet du Réseau National de Mesure de la radioactivité de l'environnement ([www.mesure-radioactivite.fr](http://www.mesure-radioactivite.fr)).

"Laboratoire agréé par l'Autorité de sûreté nucléaire pour les mesures de radioactivité de l'environnement – portée détaillée de l'agrément disponible sur le site Internet de l'Autorité de sûreté nucléaire"



### 1 Rayonnement ambiant

La radioactivité ambiante est mesurée en continu par des balises situées dans un rayon de 10 kilomètres autour de la centrale, certaines étant situées sous les vents dominants. La radioactivité est un phénomène naturel. Sa valeur moyenne en France, est de l'ordre de 0,09 µGy/h.

#### Valeurs en µGy/h

Moyenne mensuelle : 0,08  
Valeur la plus élevée du mois : 0,134  
Moyenne de l'année 2016 : 0,078

### 2 Activité des eaux souterraines

La qualité des eaux souterraines est analysée une fois par mois à partir de prélèvements effectués dans une quinzaine de puits, parmi les 31 répartis autour de la centrale.

#### Valeurs en Bq/l

	moyenne mensuelle	moyenne de l'année 2016
Activité Béta globale :	< 0,16	< 0,16
Activité Tritium :	< 6,4	< 6,6

Retrouvez l'ensemble des données de surveillance de la radioactivité de l'environnement sur le site de l'IRSN : [www.mesure-radioactivite.fr](http://www.mesure-radioactivite.fr) (le réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement).



## SURVEILLANCE RADIOLOGIQUE DES PERSONNELS

La dosimétrie du personnel recouvre la somme des expositions internes et externes. Le seuil dosimétrique de 20 mSv est le seuil réglementaire en vigueur. Tout travailleur dépassant le seuil de 16 mSv se verra confier de façon préventive des activités adaptées pour limiter son exposition.



#### Surveillance de l'exposition

Nombre de travailleurs :	dans le mois	cumul depuis janvier 2017
intervenus en zone nucléaire	<b>1 473</b>	<b>11 376</b>
dont la dose individuelle se situe entre 16 et 20 mSv	<b>0</b>	<b>0</b>
dont la dose individuelle est supérieure à 20 mSv	<b>0</b>	<b>0</b>



#### Contrôle des contaminations internes

	dans le mois	cumul depuis janvier 2017
Nombre d'anthropogammamétries	<b>435</b>	<b>3 463</b>
Nombre de contaminations internes détectées au service médical > 0,5 mSv	<b>0</b>	<b>0</b>

## POUR MIEUX COMPRENDRE

### UNITÉS DE MESURES

• Le Becquerel (Bq) est l'unité qui mesure l'activité d'une source radioactive. Un Becquerel correspond à une désintégration par seconde d'un atome radioactif.

1 GBq = 1 gigabecquerel  
= 1 milliard de Becquerels

1 TBq = 1 térabecquerel  
= 1000 milliards de Becquerels

- Le Gray (Gy) mesure la dose de rayonnement absorbée par la matière.
- Le Sievert (Sv) mesure les effets des rayonnements radioactifs reçus par un être vivant, en tenant compte de l'énergie transmise et de la nature du rayonnement.

### REPÈRES RADIOLOGIQUES

0,001



Rejets annuels liquides et gazeux moyens d'une centrale nucléaire (évaluation dose annuelle)

0,01



Limite d'exposition aux rayonnements ionisants pour la population (dose annuelle)

0,03



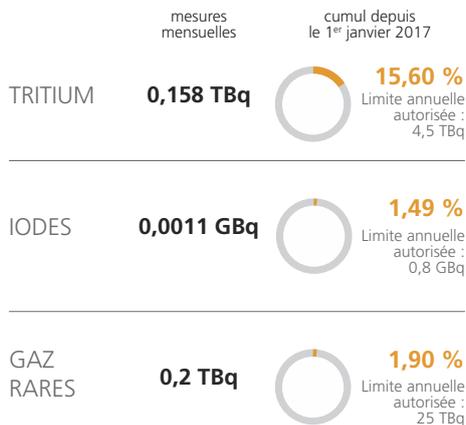
Paris / New-York à 11 000 m (rayons cosmiques - dose prise en 1 fois)

## CONTRÔLE DES REJETS

Comme la plupart des installations industrielles, le fonctionnement d'une centrale nucléaire nécessite des prélèvements d'eau et engendre des rejets liquides et gazeux. Une réglementation stricte encadre ces différents rejets, qu'ils soient radioactifs ou non, et fixe des limites garantissant l'absence d'effets nocifs pour l'environnement. Des contrôles sont ainsi effectués avant, pendant et après chaque rejet radioactif de la centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice pour s'assurer que les valeurs mesurées restent très largement inférieures aux limites réglementaires.

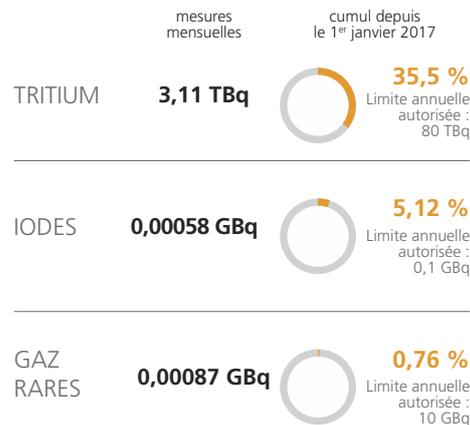


### Activité rejetée dans l'air



Les rejets gazeux proviennent de la ventilation permanente des locaux situés en zone nucléaire et de l'épuration du circuit primaire (circuit fermé, constitué par un ensemble d'appareils assurant la circulation de l'eau chargée d'extraire la chaleur dégagée par le cœur du réacteur). Ces rejets sont filtrés pour retenir les poussières radioactives, stockés pour certains dans des réservoirs où leur radioactivité décroît naturellement avec le temps puis contrôlés avant d'être rejetés dans l'atmosphère.

### Activité rejetée dans l'eau



Les rejets liquides proviennent des mouvements d'eau à l'intérieur du circuit primaire et du nettoyage des outils. Le traitement et le recyclage de l'eau issue du fonctionnement des installations permettent d'en rejeter une part aussi réduite que possible. L'eau non réutilisable est collectée, traitée, stockée et contrôlée avant d'être rejetée dans le Rhône selon les normes fixées par la réglementation. La prise en compte du débit du fleuve permet de garantir un taux de dilution optimal de l'activité au moment du rejet.

## PROPRETÉ DES TRANSPORTS ET DES VOIRIES DU SITE



### Combustible utilisé

	dans le mois	cumul depuis janvier 2017
--	--------------	---------------------------

Nombre de convois	0	0
Nombre d'écarts	0	0

Ces convois sont expédiés à destination de l'usine de La Hague.



### Déchets nucléaires

	dans le mois	cumul depuis janvier 2017
--	--------------	---------------------------

Nombre de convois	4	23
Nombre d'écarts	0	0

Il s'agit de déchets liés à l'exploitation et à la maintenance des installations : filtres, tenues de protection, gants, chiffons par exemple.



### Emballages vides

	dans le mois	cumul depuis janvier 2017
--	--------------	---------------------------

Nombre de convois	0	0
Nombre d'écarts	0	0

**Nombre de convois :** Nombre de camions transportant les emballages spéciaux adaptés à la nature des produits transportés (combustible neuf ou usé, outillages ou déchets) et conçus pour assurer le confinement de la radioactivité.

**Nombre d'écarts :** Nombre de points des convois présentant une contamination supérieure à 4 Bq/cm<sup>2</sup> à leur arrivée à destination.



### Outillage utilisé

	dans le mois	cumul depuis janvier 2017
--	--------------	---------------------------

Nombre de convois	31	152
Nombre d'écarts	0	0



### Propreté vestimentaire

	dans le mois	cumul depuis janvier 2017
--	--------------	---------------------------

Nombre de contrôles effectués	46 568	354 495
Nombre d'écarts	0	0

**Nombre d'écarts détectés sur les vêtements des personnels :** Nombre de cas où un vêtement présente une contamination supérieure à 800 Bq sachant que le seuil réglementaire à partir duquel l'évènement est considéré comme significatif est de 10 000 Bq.



### Voirie du site

	dans le mois	cumul depuis janvier 2017
--	--------------	---------------------------

Nombre de points de contamination détectés sur le site	0	0
Nombre d'écarts	0	0

**Points de contamination :** Point présentant une radioactivité supérieure à 800 Bq sachant que le seuil d'écart mineur est à 100 000 Bq. Le seuil réglementaire à partir duquel l'évènement est considéré significatif est de 1 million de Bq.



## À NOTER

- **TRITIUM**  
De la famille de l'hydrogène, le tritium émet un rayonnement de faible énergie. Il existe à l'état naturel et doit donc être mesuré séparément.
- **IODE**  
Ce radioélément est comptabilisé à part car il a la particularité de se fixer à la glande thyroïde.
- **GAZ RARES**  
Les principaux sont le Xénon et le Krypton. Ils existent en faible proportion dans l'air et ne sont pas assimilés par l'organisme.
- **AUTRES RADIOÉLÉMENTS**  
Cumul des activités des différents radioéléments recherchés. Ces radioéléments ont été choisis en raison de leur importance médicale ou de leur durée de vie.

ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS SÛRETÉ

20/06/2017

**Déclaration d'un événement de niveau 2 (échelle INES) lié à l'indisponibilité potentielle de sources électriques en cas de séisme, dans les centrales de 1300 MWe**

Après avoir déclaré, le 28 avril 2017, un événement significatif de sûreté "générique" de niveau 1\* concernant le sous-dimensionnement des ancrages\*\* de certaines structures métalliques des diesels de secours de douze réacteurs, la direction d'EDF a décidé d'approfondir les analyses et de les étendre à l'ensemble des vingt réacteurs du palier 1300 MWe du parc nucléaire.

Ces contrôles avaient pour objectif d'évaluer l'état général des structures métalliques qui supportent les **vases d'expansion\*\*\* du circuit de refroidissement des diesels de secours** et leur résistance au séisme. En outre, EDF a élargi son programme de contrôles à l'ensemble des matériels dits "auxiliaires", nécessaires au bon fonctionnement de ces diesels.

- Les analyses ont mis en évidence que, sur les unités de production n°1, 2, 3 et 4 de Paluel, 1 et 2 de Penly, 1 et 2 de Flamanville et 2 de Golfech, en cas de séisme supérieur à tous les séismes s'étant produits au voisinage d'une centrale depuis mille ans (dit SMHV\*\*\*\*), la robustesse des structures supportant les vases d'expansion\*\*\* ne pouvait être démontrée.

Par conséquent, EDF a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), le 20 juin 2017, un événement significatif de sûreté dit "générique" car commun à ces quatre centrales, classé au niveau 2 de l'échelle INES, échelle internationale de classement des événements nucléaires qui en compte 7.

**Les renforcements des structures métalliques qui supportent les vases d'expansion\*\*\* du circuit de refroidissement des diesels de secours ont d'ores et déjà été effectués pour les unités de production concernées.**

- Les analyses complémentaires menées par EDF ont également conduit à identifier des défauts sur des ancrages de matériels dits "auxiliaires" assurant le fonctionnement des diesels de secours de l'unité de production n°3 de Paluel. Dans l'hypothèse où ce défaut d'ancrage pourrait être constaté dans d'autres unités de production du palier 1300 MWe, EDF a engagé, sans délai, un programme de renforcement de ces ancrages sur l'ensemble des unités de production de 1300 MWe.

Cette mesure de précaution a été privilégiée à la réalisation de contrôles complexes, susceptibles de retarder la remise en conformité.

Ainsi, EDF a décidé d'étendre la déclaration de l'événement significatif de sûreté générique de niveau 2 à l'ensemble des unités de production de 1300 MWe, que les défauts d'ancrage des matériels auxiliaires soient avérés ou non.

**Les remises en conformité des matériels auxiliaires concernés sont achevées.**

Les défauts à l'origine de cette déclaration n'ont eu aucun impact sur la sécurité des salariés ni sur l'environnement.

**Une centrale nucléaire dispose de six sources d'alimentation électrique. Une seule est suffisante pour garantir le fonctionnement des matériels de sûreté.**

Parmi les alimentations électriques, on trouve deux alimentations de secours. Ces deux puissants groupes électrogènes à moteur diesel sont prêts à fournir, en cas de défaillance des autres alimentations, la puissance nécessaire au fonctionnement des matériels de sûreté.

\* Voir l'information publiée sur les pages nucléaire du site [edf.fr](http://edf.fr) le 28 avril 2017

\*\* Un **ancrage** est un dispositif de fixation d'un matériel au génie civil assurant notamment sa tenue au séisme

\*\*\* Un **vase d'expansion** est un récipient destiné à compenser l'augmentation de volume liée à l'échauffement d'un liquide

\*\*\*\* **Séisme Maximal Historiquement Vraisemblable** est le niveau de séisme déterminé par analyse sismo-tectonique des séismes historiquement connus sur une période d'environ mille ans.

21/06/2017

Pendant la phase de redémarrage de l'unité n°1, les équipes d'exploitation constatent qu'une pompe de secours permettant d'alimenter en eau les générateurs de vapeur est indisponible, en raison d'une configuration inappropriée d'une partie du circuit. Cette situation constitue un écart aux règles d'exploitation. Dès détection, cette pompe a été remise en exploitation. Cet écart n'a eu aucun impact sur la sûreté de l'installation car les matériels redondants ont toujours été disponibles.

28/06/2017

Dans le cadre des opérations de redémarrage de l'unité n°1, les automatismes réalisent un essai périodique qui vise à tester des ordres automatiques de mise en service de matériels de sûreté. Cependant, ces essais ne doivent pas aboutir au démarrage effectif des matériels concernés. Or, au cours d'une séquence de ce test, des matériels de secours ont été mis en service, ce qui constitue un écart aux règles d'exploitation. Cet écart n'a eu aucun impact sur la sûreté de l'installation. En effet, les matériels ont immédiatement été remis dans leur configuration, conformément aux procédures en vigueur.

29/06/2017

Dans le cadre des opérations de redémarrage de l'unité n°1, la concentration en acide borique du circuit primaire doit respecter les teneurs prescrites. De plus, les injections d'eau ne respectant pas ces critères sont interdites. Lors d'une activité d'injection d'additifs chimiques dans le circuit primaire, cette exigence n'a pas été respectée, ce qui constitue un écart aux règles d'exploitation. Compte-tenu du faible volume d'eau injecté (200 l pour un volume total du circuit de 290 000 l), cet écart n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations.

01/07/2017

Dans le cadre de la remise en configuration des circuits de l'unité n°1 en vue de son redémarrage, une vanne du système de réfrigération d'un circuit, relié au générateur de vapeur, est laissée en position fermée. Suite à la montée en température de l'installation, le dispositif de surveillance de l'activité radiologique du générateur de vapeur est rendu indisponible, du fait de l'absence de réfrigération. Cet écart n'a eu aucun impact sur la sûreté de l'installation. En effet, le dispositif de mesure redondant est toujours resté disponible.

LES ÉLUS DU TERRITOIRE EN VISITE AU COEUR DE L'HYDRO-ÉLECTRICITÉ



Une vingtaine d'élus des communes riveraines de la centrale, a participé le 21 juin à une visite axée sur le mix énergétique d'EDF, dans la vallée de l'Oisans et de la Romanche, en Isère. Une première visite du musée EDF Hydrélec à Vaujany, a permis de retracer l'histoire de l'hydro-

électricité, de l'Antiquité à nos jours. L'après-midi a été consacré à la visite du barrage de Romanche-Gavet, sur la commune de Livet et Gavet. Il s'agit du plus grand chantier de construction d'un aménagement hydraulique par EDF en France. Ce nouvel ouvrage, qui sera mis en service en 2020, remplacera 6 centrales et 5 barrages. Plus puissante, mieux intégrée au paysage, plus respectueuse de l'environnement, cette centrale au fil de l'eau, permettra d'augmenter de 30 % la production d'électricité et alimentera 231 000 foyers.

Ce projet associe pleinement les parties prenantes du territoire et contribue à dynamiser l'économie locale, en améliorant l'environnement et le cadre de vie de ses habitants.

Cette journée a permis aux élus de découvrir le savoir-faire et l'expertise du producteur EDF dans le domaine des énergies renouvelables, et plus particulièrement dans la production d'énergie hydraulique.

Cette journée riche et dense a été très appréciée par les participants.

LA VALORISATION DU PATRIMOINE AU CŒUR DU PARTENARIAT ENTRE LA CENTRALE ET L'OFFICE DE TOURISME DE VIENNE ET DU PAYS VIENNOIS



La direction du site avec le directeur de l'OT de Vienne et deux comédiens du Théâtre Saint-Martin

Le 18 juillet 2017, la centrale de Saint-Alban et l'Office de tourisme de Vienne et du pays viennois ont signé une convention de partenariat. Ce partenariat met en avant et révèle le patrimoine dans toutes ses dimensions : culturel, historique, naturel et industriel.

La centrale EDF et l'Office de tourisme de Vienne et du pays viennois proposent une valorisation touristique des rues, bâtiments et monuments de la ville pour le grand public. Munis d'un nouveau **guide de balades ludiques et pédagogiques**, avec carnet de route et énigmes, petits et grands découvrent d'une manière différente, innovante et étonnante les richesses de la ville.

D'autre part, à travers "Les Rencontres improbables : 4 maires, 4 guerres", c'est un autre regard sur l'histoire de Vienne qui se dévoilera lors d'une soirée décalée du 13 au 17 septembre. Il s'agit, à travers un dialogue dans le temps, d'apporter au grand public une meilleure connaissance de son identité, grâce aux éléments emblématiques de la petite et de la grande Histoire.

À travers sa politique de partenariats, la centrale EDF s'inscrit dans une démarche de valorisation et de protection des patrimoines qui l'entourent. La proximité et un dialogue permanent avec les acteurs locaux témoignent de son rôle économique, social et sociétal sur le territoire.

# 3 661

C'EST LE NOMBRE DE VISITEURS ACCUEILLIS SUR LES INSTALLATIONS DE LA CENTRALE DE SAINT-ALBAN SAINT-MAURICE AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2017. CETTE FRÉQUENTATION CONFIRME L'ENGAGEMENT D'EDF DANS LE TOURISME INDUSTRIEL, INVESTI DANS UNE DÉMARCHE D'OUVERTURE, DE PROXIMITÉ ET DE TRANSPARENCE.



Direction Production Ingénierie  
Centre nucléaire de production d'électricité  
BP 31 - 38550 Saint-Maurice l'Exil  
Tél : 04.74.41.32.32 / Fax : 04.74.29.69.81

Votre contact : Sandra Bernon  
Tél : 04.74.41.32.05

Directeur de la publication : Francis Nietto

Le groupe EDF est certifié ISO 14001.  
La centrale de Saint-Alban Saint-Maurice est certifiée OHSAS 18001

**Vous souhaitez en savoir plus sur la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice ?**

• Pour connaître l'état de la production électrique :



Ce numéro vous donne accès 7j/7 et 24h/24 à toute l'actualité de la centrale.

• Pour découvrir l'énergie électrique, les différentes sources de production, les métiers, visitez le centre d'information du public :  
Téléphone : 04.74.41.33.66  
E-mail : [centrale-stalban-stmaurice@edf.fr](mailto:centrale-stalban-stmaurice@edf.fr)

• Pour vous abonner à la newsletter, il vous suffit d'envoyer une demande par mail à [communication-stalban-stmaurice@edf.fr](mailto:communication-stalban-stmaurice@edf.fr)

• Pour consulter l'actualité, les publications, les offres d'emploi et de stage de la centrale, connectez-vous sur le site internet : [www.edfrecrute.com](http://www.edfrecrute.com)



Accédez facilement au site internet de la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice :

<http://edf.fr/saint-alban> en flashant avec votre téléphone portable (smartphone) ce flash code.

Suivez toute l'actualité de la centrale sur :

Facebook : [www.facebook.com/edf](http://www.facebook.com/edf)

Twitter : @EDFSAINALBAN